



Syndicat National de l'Éducation Physique et sportive  
76 rue des rondeaux, 75020 Paris  
www.snefsu.net rubrique stagiaires



Pour Chloé, tout a commencé en Education Physique et Sportive !

## EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

PARTAGE

ENGAGEMENT

PLAISIR

APPRENTISSAGES

SPORT

DEPASSEMENT

EDUCATION

SPORT SCOLAIRE

VALEURS

MIXITE

EMOTION

AVENIR

# CAPEPS 2017 800 POSTES

Grâce à l'action menée par le SNEP et la profession pour la place de l'EPS dans le système éducatif, contre les suppressions de postes, le nombre de postes ouverts au CAPEPS a augmenté depuis quelques années même si cette année ce sont 20 postes en moins à l'externe qui sont offerts (mais plus 21 aux concours interne et réservé).

Pour autant, ces avancées ne sont pas encore à la hauteur des besoins. Pour couvrir les départs en retraite, résorber la précarité, assurer les horaires et les remplacements, s'attaquer aux retards accumulés, améliorer les conditions d'apprentissage dans les collèges, lycées et universités il faut recruter plus !

Des luttes que le SNEP continuera de mener.

Mais la première exigence que porte le SNEP, avec vous, c'est que tous les postes ouverts soient bien pourvus !

## Des avancées à prendre en compte

Le temps de service devant élèves d'un fonctionnaire stagiaire en formation sera d'un 1/2 temps complété avec la formation ESPE. Deux tuteurs (terrain + ESPE) seront chargés de leur suivi.

Les fonctionnaires stagiaires non détenteurs d'un M2 poursuivent leur cursus dans leur université (sur pièces justificatives, pas de mobilité nationale à ce stade).

Les fonctionnaires stagiaires détenteurs d'un M2 seront affectés selon leur barème et les capacités d'accueil des académies.

La certification CLES de LV n'est plus obligatoire (les LV sont intégrées dans le master).

## Des revendications pour la formation

- Même si le SNEP-FSU et les syndicats de la FSU ont obtenu un retour à un mi-temps pour les stagiaires, la revendication reste celle d'un service à tiers temps incluant 3h de sport scolaire.
- Il faut que l'année de M2 soit une véritable année de formation, et que les étudiants ne soient pas considérés comme des moyens d'enseignement.
- Les lauréats titulaires d'un M2 doivent pouvoir bénéficier d'une formation réellement adaptée à leurs besoins
- Pour assurer une bonne formation à tous les étudiants de Licence se destinant au métier de professeur EPS, nous demandons des pré-recrutements dès la L3. L'étudiant serait alors « élève-professeur » rémunéré pendant les deux années de master, avec des épreuves professionnelles fin de M2.
- les tuteurs de stage doivent être intégrés dans les équipes de formateurs, en lien avec les STAPS et la nouvelle ESPE

### Le SNEP à vos côtés :

Prochain rdv à Vichy pour les admissibles où nous vous accueillerons.

Nous serons aussi à vos côtés dès la rentrée. N'hésitez à nous interpeller pour répondre à vos questions. Les équipes militantes du SNEP sauront se rendre disponibles pour vous accompagner.

# POUR TOUS LES CANDIDATS ADMISSIBLES

## S'INSCRIRE SUR SIAL ET NE PAS OUBLIER DE TRANSMETTRE TOUTES LES PJ

Chaque année des masters 1 se retrouvent affectés hors académie faute de transmission du certificat d'inscription en M1

# Calendrier

Note de service affectation des stagiaires	Résultat admissibilité	Epreuves d'admission	Résultat du concours	Affectation en académie
13 Avril 2017	09 mai 2017	Vichy du 8 juin au 3 juillet 2017	5 juillet 2017	Au plus tard le 10 juillet 2017

# Conditions de rentrée pour les lauréats

Admissible au CAPEPS tu devras obligatoirement te connecter sur SIAL entre le 2 mai et le 2 juin midi, dans le cadre des affectations des stagiaires. La note de service sera disponible sur le site du SNEP dès sa parution.

Catégories de stagiaires	Situation	Temps de service	Rémunération	affectation
2017 CAPEPS externe	Inscrits en M1	EPS 8h /9h+ 3h sur 1 semestre	Echelon 1	Sur l'académie de concours *(règle particulière IDF)**
2017 CAPEPS et Agreg externe	Titulaires du M2 ou inscrits en M2 en 2016/2017	EPS 8h /9h+ 3h sur 1 semestre	Echelon 1	Affectation académique nationale selon barème en fonction des capacités d'accueil

\* **pièce justificative (certificat d'inscription en M1)** à transmettre pendant la saisie des vœux sur SIAL (du 2 mai au 2 juin)  
\*\*Les candidats devront classer ces 3 académies et seront affectés selon un barème spécifique

### Les luttes que l'on a menées avec la profession et ses résultats :

*Augmentation du nombre de postes au concours*

*Retour à un mi-temps pour les concours externes*

*Maintien de l'heure de coordination suite aux discussions sur le métier*

*Ecriture d'un nouveau décret confirmant le forfait 3 heures d'AS*

### Les luttes que l'on continuera de mener avec la profession :

*Sur les améliorations des conditions de travail et les salaires*

*Pour un Plan de recrutement pluriannuel*

*Sur la place et les contenus de l'EPS*

Cette activité a un coût. Le SNEP ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérent-e-s

Alors ...je me syndique dès la rentrée ?

Plus nous serons nombreux à être syndiqués, plus nous pèserons dans le rapport de force, plus nos débats seront riches, mieux nous ferons avancer le métier.

**Le SNEP vous tient informé de  
l'évolution des différents  
aspects de l'entrée dans le  
métier**

**[www.snepsu.net/concours](http://www.snepsu.net/concours)**

**Vous souhaitez recevoir des infos régulières ? Vous avez des questions à poser ?**

**Ecrivez à [stagiaire@snepsu.net](mailto:stagiaire@snepsu.net) 01.44.62.82.32**

